MINUSMAHEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA · numéro 128 · janvier 2019



MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

SOMMAIRE







DANS CE NUMÉRO

- 3 L'ETAT MALIEN ET LA MINUSMA RENDENT HOMMAGE AUX CASQUES BLEUS TCHADIENS TOMBÉS AU COMBAT À AGUELHOK, LE 20 JANVIER 2019
- 6 SÉCURITÉ : LA MINUSMA FINANCE LA CONSTRUCTION de tranchées et de points contrôle autour de GAO
- 7 LES SECOURS SUR LE FLEUVE ET LA MIGRATION ILLÉGALE SUJETS DE DEUX FORMATIONS DE LA MINUSMA À TOMBOUCTOU
- **8** RÉDUIRE LES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES GRÂCE À DEUX PROJETS D'INFRASTRUCTURES AGRICOLES DANS LA RÉGION DE GAO
- 10 GAO : LA GESTION DE LA SCÈNE DU CRIME ET **AUTRES TECHNIQUES SCIENTIFIQUES AU CŒUR** D'UNE FORMATION
- 11 LA MINUSMA APPUIE LA RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE KIDAL À TRAVERS **UNE FORMATION EN COUPE ET COUTURE**
- 13 TAOUDÉNI : LA MINUSMA INITIE UN DIALOGUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE NEBKIT
- **15** LA MINUSMA SOUTIENT LA SOCIÉTÉ CIVILE MALIENNE DANS L'AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE
- **17 BRÈVES**
- 21 COMMUNIQUÉ



Adoptez l'éco-attitude N'imprimez ce document

que si cela est nécessaire!





L'ETAT MALIEN ET LA MINUSMA RENDENT HOMMAGE AUX CASQUES BLEUS TCHADIENS TOMBÉS AU COMBAT À AGUELHOK, LE 20 JANVIER 2019



Ce 27 janvier s'est tenue, à la Base Opérationnelle de la MINUSMA à Bamako, la cérémonie d'hommage aux 10 Casques bleus de la MINUSMA, tombés lors des combats de l'attaque du camp de la Mission onusienne à Aguelhok le 20 janvier. C'était en présence du Président de la République du Mali, SEM Ibrahim B. Keita, du Premier Ministre, Soumeylou Boubeye Maiga et de Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA ainsi que de nombreuses personnalités. Outre l'hommage appuyé aux défunts, la détermination de la MINUSMA à poursuivre l'exécution de son mandat aura été réaffirmée avec force.

« Hommage au Tchad est dû, l'engagement du Tchad, dont le président Deby s'est fait un devoir parmi les tous premiers, est constant », a rappelé le Président de la République du Mali, SEM Ibrahim Boubacar Keita, dont la présence à cette cérémonie est le symbole de la reconnaissance, par le Mali, du sacrifice ultime de ces 10 soldats pour la paix. Pour lui, l'engagement des Casques bleus de l'ONU doit être reconnu et salué : « Ce combat que vous menez au nom de l'humanité nous vaut de perdre de jeunes vies fauchées dans la fleur de l'âge, où ils devaient servir la cause de la paix », a-t-il déclaré. Ces mots du Président Keita, font écho à ceux du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Chef de la MINUSMA, et avant lui, à l'hommage rendu aux défunts par le Commandant de la Force des Casques bleus au Mali.

Le Commandant de la Force de l'ONU au Mali, le Général de corps d'armée Dennis Gyllensporre, dans son allocution évoque une attaque complexe. « C'était une attaque coordonnée, lancée en



plusieurs endroits avec des tirs directs et indirects», a expliqué l'officier supérieur avant de rappeler la bravoure des soldats tchadiens : « Pendant que l'ennemi essayait de pénétrer le camp, nos collègues tchadiens ont maintenu leurs positions. Ils sont restés résolus en apportant une riposte rapide et mortelle à leurs assaillants ».

« C'était une vraie bataille, qui a été minutieusement préparée par des assaillants qui sont venus avec l'idée, tout au moins, d'occuper du terrain. Leur nombre, le type de matériel, le lieu et le moment choisi, à savoir 10 jours exactement après le déploiement, le prouve. Non seulement ces jeunes Casques bleus leur ont fait connaître une défaite, mais ils n'ont pas pu atteindre leur objectif. Bien au contraire, ils ont été défaits, en laissant derrière eux plusieurs morts, sans compter les blessés et les cadavres qu'ils ont pu emporter avec eux », a soutenu M. Annadif, rappelant la violence des combats décrits plus tôt, par le Commandant de la Force de la MINUSMA. Sur cette même lancée, le Chef de la MINUSMA soulignera également la préparation mentale et psychologique des Casques bleus tchadiens : «C'est pleinement conscient, du respect des règles d'engagement onusienne et du respect du principe sacré des droits de l'homme que ces Casques bleus d'Aguelhok ont accompli leur mission, dans une zone peuplée, sans causer aucune perte civile. J'ose croire que cette performance contribuera à éloigner l'image du Casque bleu passif, toujours sur la défensive ». Poursuivant l'exposé des conclusions qu'il tire de l'attaque d'Aguelhok, M. Annadif met en garde : « Parmi ceux qui nous combattent, ceux qui commettent ces forfaitures, il y aussi des gens qui sont parmi nous, qui observent nos faits et gestes. Il est temps d'interroger notre capacité d'anticipation. Il est également temps de revisiter notre collaboration et coopération avec les mouvements signataires de l'Accord qui sont pourtant présents dans ces régions du Nord ».

EMOTION MAIS AUSSI RESPECT ET ADMIRATION...

Le Président de la République du Mali, le Premier ministre, plusieurs membres du gouvernement, du corps diplomatique et des Forces de Barkhane, du G5 Sahel ainsi que des représentants d'EUTM et de nombreux journalistes était présents, ce dimanche 27 janvier au matin à la Base Opérationnelle de la MINUSMA à Bamako. Sur la place du monument aux morts, règne le silence assourdissant des

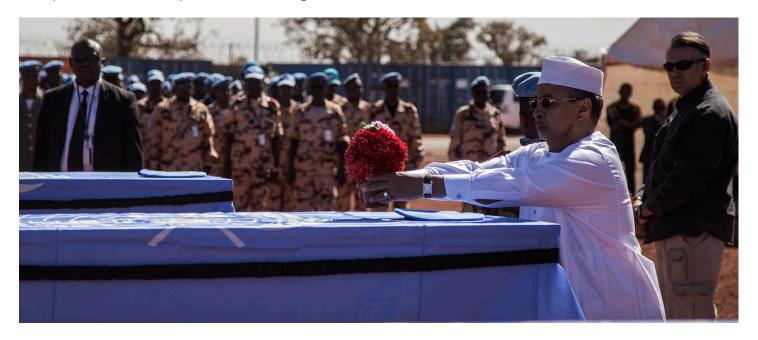
jours d'adieu. Brisé par l'introduction du Maître de cérémonie, ce silence finit par laisser place à l'égrainage des noms des illustres disparus : Lieutenant Mahamat Hery Ali Koura, Lieutenant Tidjane Abdoulaye Siboro, Adjudant Youssouf Ahmat Mougadam, soldat Yohouna Delsia Dackmaissou, soldat Ahmat Djibrine Ali, sergent Djouma Hamid Oumar, soldat Abdramane Hellou Abdallah, soldat Hassaballah Souleymane Ousmane, soldat Hamdane Bahr Ahmat, et soldat Hassane Hamid Mahamat. La venue des corps, portés par leurs frères d'arme, les décorations des soldats à titre posthume, les différentes allocutions, viendront régulièrement interrompre ce silence, jusqu'à en venir définitivement à bout.

C'est le lieutenant Felix Ngatamsou qui prononce l'oraison funèbre de ces soldats. Quelques mots reviennent sans cesse pour qualifier ces Casques bleus et le comportement qu'ils ont eu, ce dimanche 20 janvier à Aquelhok, face aux ennemis de la paix. Héroïques, courageux, braves, respectueux, auront été les plus usités, car c'est ce qui nous restera de ces jeunes hommes et de leurs faits d'arme. Âgés de 20 à 36 ans, venus de leur Tchad natal pour contribuer à maintenir la paix sous le drapeau de l'ONU, certains d'entre eux étaient des pères de familles, d'autres accomplissaient leur première mission à l'étranger, mais tous connaissaient les risques et étaient prêts à les assumer, rappellera le Lieutenant Ngatamsou. Après avoir égrainé, à nouveau, les noms des soldats défunts, ému et fier, le Général Gyllensporre soulignera ce que leur sacrifice représente : « Ces Casques bleus ont fait preuve d'un courage

exceptionnel et ils resteront éternellement des héros et des exemples pour nous tous. Des exemples de l'intégrité et de la détermination que nos collègues tchadiens nous montrent chaque jour dans les régions où ils sont déployés au service de la paix au Mali. Nous leur rendrons hommage en suivant leurs traces et imitant leur bravoure. Je leur témoigne toute mon estime et tout mon respect », a affirmé le Général qui conclura son discours ainsi : « En ce jour de deuil, mon regard se porte sur le monument aux morts. Il y a plus de noms tchadiens inscrits dessus. Je tiens à exprimer mon respect pour l'engagement du contingent tchadien de la MINUSMA à la paix ».

Avant de clore définitivement son propos, le Chef de la MINUSMA, M. Annadif a tenu à « saluer la mobilisation de l'ensemble des composantes de la MINUSMA ainsi que celle de nos partenaires de Barkhane, particulièrement au niveau des évacuations médicales et des chaines de ravitaillement, ce qui a sûrement sauvé des vies, sans oublier le niveau de préparation du contingent lui-même ».

La sonnerie aux morts, les condoléances et la levée des corps mettront fin à la cérémonie. Une délégation de la MINUSMA, dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et accompagné d'officiels du gouvernement malien, s'est aussitôt envolée pour Ndjaména au Tchad, afin de conduire les dépouilles vers leurs dernières demeures.



SÉCURITÉ : LA MINUSMA FINANCE LA CONSTRUCTION DE TRANCHÉES ET DE POINTS CONTRÔLE AUTOUR DE GAO



La Force de la MINUSMA à Gao, pilote depuis quelques mois un grand projet pour la sécurisation de la cité des Askia. Il s'agit de l'établissement de tranchées autour de la ville et de la construction de quatre points de contrôle, pour lutter plus efficacement, notamment contre les vols de véhicules et autres formes d'insécurité.

D'ici la fin du mois de février, la ville de Gao se retrouvera entourée d'une tranchée de 15 kilomètres de long, deux mètres de large et un mètre et demi de profondeur. Les quatre points de contrôle prévus seront, eux aussi, achevés au même moment. Le tout est financé par la MINUSMA pour près de 103 millions de francs CFA. « Je suis très satisfait de l'avancement des travaux à l'issue de cette visite. L'entrepreneur vient de nous informer que les travaux prendront fin d'ici mi-février », a confirmé Oumar Ba, Chef du bureau régional de la MINUSMA à Gao.

C'est au cours d'une visite de terrain dans l'après-midi du 18 janvier que le Chef du bureau régional de la MINUSMA a visité les chantiers. Il était accompagné du Général Jean-Luc Djene, Commandant du secteur Est de la MINUSMA à Gao, de plusieurs militaires policiers et civils de la MINUSMA, et du Colonel Brehima Samaké, Commandant par intérim du secteur I des FAMa à Gao. Celui-ci s'est prononcé sur l'évolution du projet : « Je constate que les choses évoluent normalement et cela atteste de la très bonne collaboration entre les FAMa et la MINUSMA, qui œuvrent notamment pour la sécurité dans la ville de Gao. Ces travaux contribueront à limiter les vols de véhicules, l'infiltration de groupes terroristes... La construction de nouveaux points de contrôle renforcera également la sécurité de la ville ».

A l'issue de la visite, le Chef du bureau régional de la MINUSMA a exhorté les différents acteurs de ce projet à plus d'attention pour que ces tranchées puissent, effectivement, avoir un impact positif sur la sécurisation des habitants de Gao et de leurs biens.

LES SECOURS SUR LE FLEUVE ET LA MIGRATION ILLÉGALE SUJETS DE DEUX FORMATIONS DE LA MINUSMA À TOMBOUCTOU



Du 02 au 11 janvier 2019, la composante police de la MINUSMA (UNPOL) à Tombouctou, a organisé deux formations au profit des Forces de défenses et de sécurité (FDSM) et des autorités administratives de la région. La première, qui portait sur la conduite de pinasses et les secours sur le fleuve, concernait 26 éléments des FDSM dont 03 gendarmes et 23 sapeurs-pompiers. Elle s'est tenue sur les rives du fleuve Niger à Toya et Kabara.

La seconde formation a eu lieu à la préfecture de Tombouctou et concernait le trafic d'êtres humains et la migration illégale. 20 éléments des FDSM, quatre gardes pénitentiaires, huit gardes nationaux et trois fonctionnaires (civils) de la préfecture y ont participé. Il s'agissait, par le biais de ces participants, d'informer la population sur les causes et les effets des techniques utilisés par les organisations criminelles qui agissent dans les pays du Sahel dont le Mali.

Au terme de ces deux formations, le capitaine Tahibou Lamoko, porte-parole des participants, a remercié la MINUSMA au nom des stagiaires. « Ces formations nous ont été dispensées au moment opportun, car la criminalité grandit de jour en jour dans notre région. Nos routes deviennent de plus en plus sources d'inquiétudes pour les voyageurs, à cause des vols et des viols. Cela amène la plupart des populations à voyager sur le fleuve, afin d'éviter les multiples formes de violences. Au regard de la situation sécuritaire, nous demandons à la MINUSMA de multiplier les formations afin que beaucoup de gens puissent en bénéficier ».

Il faut rappeler que ces sessions de renforcement de capacités s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan annuel de formation de la composante UNPOL de la MINUSMA, visant à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des FDSM conformément au mandat de la Mission.

Pour mettre un accent particulier sur l'importance des deux thématiques, elles ont été dispensées par des Officiers de Police Individuels venus de Bamako pour la circonstance.



RÉDUIRE LES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES GRÂCE À DEUX PROJETS D'INFRASTRUCTURES AGRICOLES DANS LA RÉGION DE GAO



Un projet de construction de quatre digues et un autre d'aménagement d'une surface agricole de 12 hectares, ont été achevés à Hamakouladji et Tondibi situés respectivement à 45 et 60 kms de Gao. Une délégation du bureau de la MINUSMA dans la région, composée de fonctionnaires de la section de la Réforme du Secteur de la Sécurité – Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (RSS-DDR), s'est rendue dans le cercle de Bourem, ce jeudi 10 janvier 2019 pour participer à leur clôture. Ces projets ont pour but la réduction de la violence communautaire et sont entièrement financés par la Mission onusienne.

Ce 10 janvier au matin, très tôt, une délégation de la MINUSMA est arrivée à Tondibi où elle était

attendue par les villageois qui voulaient exprimer toute leur gratitude. La chefferie traditionnelle et la municipalité ont mobilisé les jeunes et les femmes du village, pour réserver un accueil chaleureux aux visiteurs du jour.

À Tondibi, la MINUSMA a financé un projet nécessitant une forte main d'œuvre, à travers la réhabilitation de quatre digues avec ouvrage à submersion contrôlée pour plus de 52 millions de francs CFA. Environ 2 000 personnes rémunérées à 3000 FCFA par jour, ont travaillé sur ce projet durant trois mois. Les digues réhabilitées permettent de sécuriser plus de 75 hectares de champs placés en aval de la digue des villages



de Nkoga, Loumbouloumbou, Tibo et Bola. « Nous saluons ce geste de la MINUSMA qui nous a permis d'occuper nos jeunes. Il a été une occasion pour nous de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble à Tondibi. Nous avons effectué une bonne récolte cette année, au point où les villages avoisinants sont venus se servir chez nous », a témoigné Minkeyla Soufiana, porte-parole des bénéficiaires. Les bénéficiaires ont ainsi exposé un échantillon des récoltes et ont présenté les activités qu'ils mènent autour de l'agriculture.

Au nom du chef du bureau de la MINUSMA à Gao, Tahir Ali, chef régional de la section RSS-DDR de la MINUSMA à Gao, a salué l'accueil et les témoignages de l'impact du projet sur les communautés de Tondibi. « Nous vous exhortons à travailler sur la pérennisation de ce projet afin de le faire profiter à un maximum de personnes », a-t-il ajouté.

À la fin de la cérémonie, le bataillon sénégalais de la MINUSMA, qui assurait l'escorte, a fait don de plusieurs cartons de médicaments au centre de santé communautaire de Tondibi. « Par faute de temps pour faire des consultations gratuites sur place, nous avons décidé d'offrir ces médicaments au centre de santé communautaire de chez vous. Ils serviront à soigner les personnes de tous les âges», a expliqué le médecin capitaine Ibrahima Ba, responsable médical du contingent sénégalais de la MINUSMA à Gao.

À Hamakouladji, la MINUSMA a entièrement financé un autre projet à travers l'aménagement de 10 hectares de périmètre irriqué et deux hectares de maraîchage pour plus de 50 millions de francs CFA. « La forte mobilisation des communautés autour de ce projet a augmenté la superficie du périmètre de 10 à 17 hectares. Plusieurs ieunes de la localité partis à l'exode, sont massivement revenus et la diaspora a considérablement contribué au succès », a soutenu Mahamoud

Yacouba, représentant du chef du village de Hamakouladji.

Après trois mois de récoltes, les exploitants du périmètre irrigué ont pu mobiliser 4,3 millions de francs CFA pour la prochaine campagne agricole. Sans compter les 4 000 personnes qui ont bénéficié des emplois temporaires et les réserves de récolte pour la période de soudure. « En plus du périmètre irrigué, nous bénéficions aussi du périmètre maraîcher qui nous permet de contribuer à la prise en charge de nos familles. Nous nous sommes organisés pour la vente de la production, ensuite nous nous partageons le bénéfice et laissons une partie dans la caisse afin de continuer nos activités », a dit Nafissa Harouna, membre du comité de gestion du périmètre maraîcher.

Au cours de la visite dans les deux villages, la délégation s'est rendue compte de l'inondation des périmètres irrigués, un évènement inédit en cette période. Heureusement qu'à Hamakouladji, le périmètre maraîcher a été délocalisé pour ne pas freiner les activités des femmes qui sont déterminées à produire assez pour le village et ses environs.

Comme à Tondibi, le contingent sénégalais de la MINUSMA à Gao a fait un don de médicaments au centre de santé communautaire pour les populations de Hamakouladji.



GAO : LA GESTION DE LA SCÈNE DU CRIME ET AUTRES TECHNIQUES SCIENTIFIQUES AU CŒUR D'UNE FORMATION



La coordination régionale de la Police des Nations Unies (UNPOL) à Gao a initié du 14 au 18 janvier 2019, une formation des techniciens d'identité judiciaire des forces de défense et de sécurité maliennes sur la police scientifique.

Ladite formation a pour but d'outiller les agents de la police nationale, de la gendarmerie, de la garde nationale, ou encore de la brigade régionale des stupéfiants, à mieux se familiariser avec les outils techniques et scientifiques pour les prélèvements d'empreintes et d'indices sur une scène de crime. « Cette session de formation offre à nos partenaires des forces de défense et de sécurité maliennes les opportunités de connaissance des techniques scientifiques et technologiques pour l'indentification de personnes sur une scène de crime », a expliqué le Commissaire de Police Abdoulaye Senoussi Haggar, Formateur d'UNPOL à Gao.

Une vingtaine d'agents des forces de l'ordre maliennes ont pris part à cette formation qui pour certains, était une première. « Avec la recrudescence de la criminalité de nos jours, je suis ravi d'apprendre ces nouvelles techniques d'enquête de la police scientifique que je découvre ici. Ces nouvelles techniques vont remplacer les anciennes pratiques que nous avions au quotidien, basées sur l'obtention des aveux par la preuve, notre jugement personnel... Avec l'acquisition de ces données à travers les prélèvements de sang et autres matières, le travail sera meilleur et précis », a témoigné l'adjudant Mohamed Kanté, de la Gendarmerie nationale de Gao.

Durant la formation, les bénéficiaires se sont familiarisés avec les thématiques telles que: l'identification des empreintes et des traces papillaires digitales, la gestion d'une scène de crime, la pratique de la signalisation ou bertillonnage des individus, la photographie judiciaire, la démonstration de la mallette scientifique et son contenu... « Cette formation est basique pour ces bénéficiaires en attendant que les équipements appropriés soient mis à la disposition de nos partenaires », a confié le Sergent Bamory Coulibaly, co formateur à la Police des Nations Unies à Gao.

Financé par la MINUSMA, à travers le fonds de consolidation de la paix, cette formation de cinq jours offre l'opportunité à quelques rares femmes du milieu d'acquérir des connaissances précises dans ce domaine. D'après Aminata Ascofaré, assistante à la direction régionale de la police de Gao, cette formation lui a permis de réaliser : « les possibilités de prélèvements des empreintes des personnes dans plusieurs environnements, y compris sur une scène de crime ».

Après la réhabilitation et l'équipement de plusieurs locaux dont celui de la Police nationale, de la gendarmerie, de la garde nationale ou encore de la protection civile, la MINUSMA accompagnera très bientôt les forces de défense et de sécurité maliennes dans l'équipement en matériel techniques et technologiques, pour une meilleure application des formations dispensées.



LA MINUSMA APPUIE LA RÉINSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE KIDAL À TRAVERS UNE FORMATION EN COUPE ET COUTURE



Le siège de la Coordination des Associations des Femmes de l'Azawad (CAFA) à Kidal, a accueilli, le 17 janvier 2019, le lancement par la MINUSMA du projet à impact rapide (QIP), dénommé « Formation professionnelle en coupe et couture », destiné aux jeunes femmes de la ville.

La crise de 2012 a eu pour corollaire la fermeture des services administratifs, et le départ des opérateurs économiques et des entreprises privées de la région de Kidal. Une telle situation a ainsi réduit à néant les possibilités d'emploi dans cette partie du Mali. Dans ce contexte, l'auto-emploi reste, pour des milliers de familles, la seule possibilité de survivre la seule possibilité pour des milliers de familles de survivre. Mais les jeunes qui constituent l'écrasante majorité de la population sont en général très peu instruits ou n'ont pas bénéficié d'une formation professionnelle adéquate et ne peuvent par conséquent tirer profit des

rares opportunités d'emploi qui existent encore. Consciente de cette réalité, la MINUSMA a répondu à l'appel de l'association féminine ASDJAR, en finançant un projet de formation professionnelle en coupe et couture, au bénéfice des jeunes femmes de Kidal et en fournissant l'équipement du futur atelier de couture.

Plus d'une trentaine d'entre elles ont participé à la cérémonie de lancement du projet, aux côtés des représentants de l'ONG partenaire AFFALA et du chef du bureau régional de la MINUSMA à Kidal, M. Christophe Sivillon, qui était accompagné par la Force et les responsables des différentes sections de la Mission.

Le projet, d'un coût global de 16.500.000 FCFA pour une durée de 3 mois et sponsorisé par la Division des Affaires Politiques (DAP) de la MINUSMA, traduit, selon M. Sivillon, « la volonté





de la Mission onusienne au Mali d'encourager la promotion socio-économique des couches les plus vulnérables de la société, particulièrement, les femmes, à travers la formation et la création d'activités génératrices de revenus (AGR) ».

La représentante de la Division des Affaires Politiques de la MINUSMA, initiatrice du projet, a, pour sa part, exhorté les 25 bénéficiaires initiales à être assidues lors de la formation. « Ce projet devra améliorer les conditions de vie de ces femmes à travers un renforcement de leurs capacités professionnelles et de leur autonomie, en leur fournissant un moyen durable de subvenir à leurs besoins. » a estimé Mme. Lara Constant.

« Au sortir de cette formation, nous serons 25 femmes formées en coupe et couture ouvrant ainsi la voie à 25 emplois locaux », s'est réjouie de son côté, la représentante des femmes Mme Fadimata Toure.



TAOUDÉNI : LA MINUSMA INITIE UN DIALOGUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE NEBKIT



Les 15 et 16 janvier derniers, la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA à Tombouctou, a organisé un dialogue communautaire autour d'une tension liée à l'accès à l'eau. L'objectif de ce dialogue communautaire était de promouvoir la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble au bénéfice des communautés qui exploitent l'adduction d'eau.

La session de dialogue a été présidée par le Chef du village de Nibkit, dans la commune de Salam, Cercle de Bou-Djebeha dans la région de Taoudéni, en présence des membres de l'Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR) de Taoudéni. L'activité a été animée par la Cellule d'Appui aux Initiatives de Développement (CAID, une ONG locale).

Durant deux jours, les participants se sont penchés sur la problématique du conflit, les causes et les conséquences.

Au total, 55 participants issus des communautés touareg et arabe ont pris part à la session. Etaient également présents à la rencontre : 26 femmes,



les chefs de factions, les leaders religieux ainsi que les responsables de l'école et du service sanitaire de la localité.

Les travaux du dialogue étaient basés sur les thématiques suivantes : la prise de conscience du conflit ; l'éclaircissement du conflit ; la solution au problème; l'engagement ainsi que le suivi des différentes activités allant dans le sens de la bonne gestion de l'adduction d'eau.

Pour cela, le facilitateur a invité les participants à identifier des initiatives de solution locales ancrées dans les valeurs socioculturelles car toute solution proposée qui ne respecterait pas les mœurs du milieu serait vouée à l'échec.

Cette méthode a permis aux participants de s'approprier cette activité et d'imaginer des propositions.

À la fin de cet exercice, le récapitulatif des solutions locales identifiées se présente comme suit : Mettre en place un ordre de priorité entre les différents usagers pour l'accès à l'eau ; les critères d'accessibilité seront basés sur le degré de vulnérabilité à la soif. Suivant cette logique, la priorité est donnée aux femmes puis aux animaux et enfin aux maçons.

Dans le cadre de la durabilité des règles de prévention de conflit autour de l'exploitation du château d'eau du site de Nebkit-Elik, un comité de trois membres, composé du chef de village, de l'imam et de la présidente des femmes, est mis en place pour le suivi des engagements. Ce comité se réunira chaque semaine et rendra compte à la population.

A la suite de ces deux jours de dialogue, les participants s'engagent à sensibiliser d'autres acteurs qui n'étaient pas présents à la rencontre pour une cohésion sociale totale au niveau du site.



LA MINUSMA SOUTIENT LA SOCIÉTÉ CIVILE MALIENNE DANS L'AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



Le 17 janvier 2019, à la Maison des aînés de Bamako, s'est tenu le lancement du projet « Appui au dialoque entre la société civile et les acteurs des collectivités territoriales pour l'inclusion politique, la prise de décisions et la gouvernance collaborative ». Cet atelier est initié par le Forum des Organisations de la Société civile (FOSC) et la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA. Le projet couvrira les régions de Ségou, Mopti, Gao, Ménaka, Tombouctou et Kidal. L'objectif du projet est de doter les Organisations de la Société Civile (OSC) d'instruments nécessaires pour améliorer leur participation au processus démocratique, à la réforme de l'Etat, la bonne gouvernance, la décentralisation, le développement et le changement social et ce, dans le processus de redevabilité et du contrôle citoyen.

50 participants à cet atelier de lancement, dont la moitié était des femmes, ont représenté les réseaux des Organisations de la Société Civile (OSC) des régions de Ségou, Mopti, Gao, Ménaka, Tombouctou et Kidal. La Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali, Joanne Adamson, et la Ministre de la Réforme de l'Administration et de la Transparence de la Vie Publique, Safia Bolly, ont pris part à cet atelier de lancement, parmi d'autres personnalités de la fonction publique et de la société civile.

Pour Mme Bolly, un tel projet contribuera au renforcement de la gouvernance en favorisant la participation des citoyens au processus de développement local.

La Ministre a encouragé les participants à mener des actions durables pour le relèvement du Mali. Pour terminer, elle a exhorté la société civile malienne à tenir « sa place et sa fonction essentielle dans le processus de stabilisation et de résolution de la crise au Mali ».

Pour la Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali, Mme Adamson, ce projet s'inscrit dans le cadre



de la participation citoyenne au dialogue national et permet à la société civile de jouer véritablement son rôle de veille. Joanne Adamson a également apprécié la participation massive des femmes et des jeunes à l'atelier de lancement.

Les groupes cibles de ce projet sont les organisations de la société civile, les élus et agents des collectivités territoriales et la tutelle (préfets et sous-préfets). Environ 1 700 personnes, dont 510 femmes, seront concernées. Le Forum des Organisations de la Société Civile est le partenaire

de mise en œuvre du projet. Il dispose d'un montant de 90 000 US\$ soit environ 51 millions de FCFA, pour une durée d'exécution de six mois, allant de décembre 2018 à mai 2019.

Les résultats attendus par ce projet sont variés. Tout d'abord, les acteurs de la société civile principalement les femmes et les jeunes auront compris l'importance de la gouvernance collaborative, la redevabilité des acteurs et la nécessité de participer aux organes de décisions et au processus politique et démocratique.

Ensuite, les acteurs de la société civile, principalement les femmes et les jeunes, se seront mobilisés pour participer aux Comités Locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) et aux Comités Communaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD). Enfin, les structures de la société civile des régions de Mopti, Ségou, Gao, Ménaka, Tombouctou et Kidal seront redynamisées pour une meilleure contribution au processus de sortie de crise.

24 JANVIER LE FONDS FIDUCIAIRE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ REÇOIT 7,7 MILLIONS DE DOLLARS DE LA PART DU DANEMARK

Le Fonds fiduciaire des Nations Unies en soutien à la Paix et la Sécurité au Mali a été créé par la Résolution 2085 (2012) du Conseil de Sécurité. Il est géré par la MINUSMA et soutient les efforts du Mali en matière de retour de l'autorité de l'Etat, de promotion du dialogue national, de réforme du secteur de sécurité, de coopération régionale, de Droits de l'Homme, de soutien aux élections, de processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration et de projets socio-économiques. Le 23 janvier dernier, une convention de financement de ce fonds, portant sur près de 7,7



millions de dollars a été signée par la MINUSMA et le Royaume du Danemark. Celui-ci s'ajoute aux 12,2 millions de dollars déjà octroyé par le Royaume scandinave et qui font de lui, le deuxième plus gros bailleur de ce fonds. « Les contributions du Danemark ont permis à la MINUSMA de mettre en œuvre des projets clés de dividendes tangibles pour la population du nord et du centre du Mali, tels que des lampadaires solaires pour Tessalit et Ménaka, ou encore la réhabilitation de la digue de protection de Tenenkoun », a rappelé Mahamat Saleh Annadif, le Chef de la MINUSMA.

Cette nouvelle contribution va permettre de venir en aide aux populations affectées par le conflit au Nord du pays. À titre d'exemple, certaines populations ont bénéficié de 626 lampadaires solaires. Des ménages vulnérables privés de l'accès à l'électricité ont reçu près de 8000 kits solaires. Une autre aide en 2016 à hauteur de 2,59 millions de dollars a été réservée pour la réhabilitation de la route de l'aéroport de Tombouctou, un projet qui sera lancé sous peu.

24 JANVIER

LE COMMANDANT DE LA FORCE DE LA MINUSMA ET LE MINISTRE TCHADIEN DE LA DÉFENSE DANS LE NORD Du mali, auprès des casques bleus

Suite à l'attaque meurtrière, survenue contre le camp de la MINUSMA à Aguelhok, le 20 janvier dernier, le Général Dennis Gyllensporre, Commandant de la Force de la Mission des Nations Unies au Mali et le Ministre tchadien de la Défense, Daoud Yaya, se sont rendus dans ladite localité, le 22 janvier dernier. Cette visite avait pour but d'encourager les soldats de la paix et de constater l'ampleur des dégâts, qui, traduisent la violence de l'attaque. Les deux officiels ont apporté leur soutien aux soldats présents. « Nous avons rencontré les troupes qui ont repoussé une



attaque lancée sur nos positions dimanche dernier. Les assaillants ont été vigoureusement repoussés et ont fui les lieux et je suis fier de la réaction des Casques bleus de la MINUSMA », a déclaré le Commandant de la Force, le Général Gyllensporre .

A Kidal, le Général Gyllensporre a rendu visite aux blessés. Sur place, le Commandant de la Force de la MINUSMA a remercié les soldats de la paix pour leur courage et leur détermination. Ils leur ont également souhaiter un prompte rétablissement.

25 JANVIER

Joanne Adamson, la Représentante spécial adjointe du Secrétaire général de l'ONU, en charge du pilier politique de la MINUSMA, a reçu hier, le Ministre estonien de la Défense, Jüri Luik. À la tête d'une délégation d'une dizaine de membres, M. Luik est au Mali depuis hier 22 janvier 2019. Une mission qui a pour but de rendre visite aux troupes estoniennes engagées au sein de la MINUSMA, de l'EUTM et de Barkhane (à Gao) mais aussi, d'obtenir une vue d'ensemble de la situation politique et sécuritaire qui prévaut au Mali.

Avec Mme Adamson, le Ministre de la défense de



la République d'Estonie a donc échangé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ou encore la situation sécuritaire dans le centre du pays, ainsi que sur la mise en œuvre du plan d'action Santos Cruz, qui vise à réduire le nombre de victimes parmi les forces de maintien de la paix. Contributeur, de longue date, aux opérations de maintien de la paix de par le monde, l'Estonie siègera au Conseil de sécurité des Nations Unies, en tant que membre non permanant, entre 2020 et 2021. Elle renforcera sa participation aux opérations militaires internationales (notamment Barkhane) en 2019.

25 JANVIER

Hier après-midi à Bamako, le Chef de la MINUSMA M. Mahamat Saleh Annadif, s'est rendu au chevet des soldats blessés pendant l'attaque d'Aguelhok. Tout en leur souhaitant un prompt rétablissement, il a tenu à les remercier pour les efforts et les sacrifices qu'ils ont consenti pour maintenir la paix au Mali.

L'attaque complexe du dimanche 20 janvier au camp d'Aguelhok, a été repoussée par ces Casques bleus tchadiens de la MINUSMA, dont 10 y ont laissé la vie lors de violents combats.



27 JANVIER

Ce matin se tient, à la base opérationnelle de la MINUSMA à Bamako, la cérémonie d'hommage aux 10 Casques bleus tchadiens tombés lors de l'attaque du camp de la MINUSMA à Aguelhok, le 20/01/19, en présence du Président de la République du Mali, SEM Ibrahim Boubacar Keita, du 1er Ministre SEM Soumeylou Boubeye Maiga et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies SEM, Mahamat Saleh Annadif.



28 JANVIER

La délégation de la MINUSMA et du Gouvernement malien composée du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Mahamat Saleh Annadif, de la Ministre malienne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Kamissa Camara, ainsi que du Ministre malien de la Défense et des Anciens combattants, Tiémoko Sangaré, est arrivée hier à Ndjaména au Tchad. La délégation est venue raccompagner les dépouilles des 10 Casques bleus tchadiens. Ceux-ci avaient perdu la vie à la suite de violents combats, alors qu'ils protégeaient le camp de la Mission de l'ONU, mais aussi la population de la ville d'Aguelhok, au cours de l'attaque terroriste du 20 janvier dernier. Jean-Pierre Lacroix, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de maintien de la Paix a rejoint les officiels maliens et onusiens dans la capitale tchadienne.

Tous ont assisté aux obsèques officielles des Casques bleus défunts, en présence du Président de la République du Tchad, SEM Idriss Deby Itno qui, en marge de l'émouvante cérémonie, a reçu la délégation de haut niveau ONU/Gouvernement malien.

29 JANVIER

LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ADJOINTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU AU MALI, À DAKAR AU CHEVET DES SOLDATS BLESSÉS

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies (RSASG), Coordonnatrice résidente du système des Nations Unies au Mali et Coordinatrice humanitaire, Mbaranga Gasarabwe, accompagnée du Commandant adjoint de la Force de la MINUSMA, le Général de division Amadou Kane, s'est rendue hier 28 janvier 2019 à Dakar, au chevet des sept Casques bleus tchadiens évacués au Sénégal. Ceux-ci avaient été blessés lors de l'attaque terroriste, survenue le 20 janvier dernier à Aguelhok. De violents combats durant lesquels, 10 de leurs camarades avaient perdu la vie, alors qu'ils protégeaient la ville et ses habitants, et le camp de l'ONU sur place.

Mme Mbaranga Gasarabwe s'est rendue à l'Hôpital Principal de Dakar, afin dit-elle de : « Réconforter les blessés graves qui ont été évacués ici ... et, voir l'état de santé dans lequel ils se trouvent ». Accompagnée de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Ruby Sandhu-Rojon, du Général Kane et du Consul général du Tchad au Sénégal. La RSASG a par ailleurs salué le soutien des collègues d'UNOWAS, qui ont facilité le contact entre les soldats et leurs familles au Tchad.

Rappelant l'attaque et son bilan, Mme Gasarabwe a réaffirmé son respect et son admiration, face au sacrifice de ces jeunes hommes, elle a tenu à : « Saluer leur bravoure, leur courage, parce qu'ils ont été très courageux, c'est une véritable bataille qu'ils ont pu livrer et gagner ».





COMMUNIQUÉS

20 JANVIER

LES CASQUES BLEUS DE LA MINUSMA REPOUSSENT UNE ATTAQUE TERRORISTE COMPLEXE À AGUELHOK

Bamako, 20 janvier 2019 – Tôt ce matin, les Casques bleus de la MINUSMA à Aguelhok ont repoussé une attaque complexe lancée par des assaillants arrivés à bord de nombreux véhicules armés. Les Casques bleus ont neutralisé nombres d'ennemis et ont poursuivi les assaillants dans leur déroute. Le bilan provisoire fait état de huit Casques bleus tombés sur le théâtre des combats et plusieurs autres blessés. Les blessés ont été évacués dans les hôpitaux de la MINUSMA. La Force de la MINUSMA mène des opérations de couverture aérienne dans la zone.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, M. Mahamat Saleh Annadif, a fermement condamné cette attaque ignoble et criminelle contre les Casques Bleus. Il présente ses condoléances aux familles des disparus. « Cette attaque complexe et lâche illustre la détermination des terroristes à semer le chaos ; elle exige une réponse robuste, immédiate et concertée de toutes les forces pour anéantir le péril du terrorisme au Sahel. » a-t-il déclaré.

Il a aussi rappelé que les attaques contre les Casques Bleus peuvent constituer un crime de guerre selon le droit international.

De son côté, le Commandant de la Force de la MINUSMA félicite chaleureusement les Casques bleus d'Aguelhok par leur action résolue et courageuse, à repousser les assaillants et à les pourchasser dans leur fuite. Il a loué la bravoure des Casques bleus de la MINUSMA et salué leur riposte héroïque contre les assaillants.

Le Représentant spécial a ajouté « En coopération étroite avec ses partenaires, la MINUSMA va rester proactive et ne laissera pas impunie cette barbarie ».

20 JANVIER

DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne fermement l'attaque perpétrée ce matin contre le camp de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) à Aguelhok dans la région de Kidal. Dix casques bleus tchadiens ont été tués et au moins 25 blessés. Les forces de la MINUSMA ont répondu de manière robuste et plusieurs assaillants ont été tués.

Le Secrétaire général transmet ses sincères condoléances au Gouvernement du Tchad et aux familles et aux proches des victimes. Il souhaite un rétablissement rapide aux blessés et rend hommage au dévouement et au courage des hommes et des femmes servant la MINUSMA au prix de grands risques et sacrifices personnels.

Le Secrétaire général appelle les autorités maliennes, ainsi que les groupes signataires de l'Accord de paix, à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de cette attaque afin qu'ils puissent être amenés devant la justice aussi vite que possible. Il rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international. Le Secrétaire général réaffirme que de tels actes n'entameront pas la détermination sans faille des Nations Unies à continuer à soutenir le peuple et le Gouvernement du Mali dans leurs efforts pour bâtir la paix et la stabilité dans le pays.

New York, 20 January 2019

20 JANVIER

DÉCLARATION À LA PRESSE FAITE PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR L'ATTAQUE LANCÉE CONTRE LA MISSION DES NATIONS UNIES POUR LA STABILISATION AU MALI

Les membres du Conseil de sécurité ont condamné avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée le 20 janvier 2019 contre le camp de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Aguelhok, au cours de laquelle 10 soldats de la paix tchadiens ont été tués et plusieurs blessés, malgré la réaction énergique de la Mission.

Les membres du Conseil ont exprimé leur profonde sympathie et leurs sincères condoléances aux familles des victimes, au Gouvernement tchadien et à la MINUSMA. Ils ont souhaité un prompt et total rétablissement aux blessés. Ils ont rendu hommage aux soldats de la paix qui risquent leur vie.

Les membres du Conseil ont demandé au Gouvernement malien d'ouvrir rapidement une enquête sur cette attaque et de traduire leurs auteurs en justice. Ils ont souligné que les attaques visant des soldats de la paix pouvaient constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Ils ont souligné que le fait de préparer, de donner l'ordre de commettre, de financer ou de mener des attaques contre des soldats de la paix de la MINUSMA constituait un critère d'imposition de sanctions en application de résolutions du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil ont réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constituait l'une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales. Ils ont souligné que les auteurs, les organisateurs et les commanditaires de ces actes de terrorisme inqualifiables et ceux qui les finançaient devaient être traduits en justice. Ils ont fait valoir que les responsables devaient être amenés à répondre de leurs actes et exhorté tous les États à coopérer activement avec toutes les autorités compétentes à cet égard, conformément aux obligations que leur imposaient le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil ont réaffirmé que tous les actes de terrorisme étaient des crimes injustifiables, quels qu'en soient les motivations et les auteurs et indépendamment de l'endroit et du moment où ils étaient perpétrés. Ils ont réaffirmé que tous les États devaient combattre par tous les moyens, dans le respect de la Charte des Nations Unies et des autres obligations découlant du droit international, notamment le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire, les menaces que les actes de terrorisme faisaient peser sur la paix et la sécurité internationales.

Les membres du Conseil ont réaffirmé leur appui sans réserve au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, à la MINUSMA et aux autres forces de sécurité présentes au Mali et dans la région du Sahel, comme il est indiqué dans la résolution 2423 (2018).

Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par les conditions de sécurité au Mali et par la dimension transnationale de la menace terroriste dans la région du Sahel. Ils ont exhorté les parties maliennes à appliquer intégralement sans plus tarder l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (« l'Accord »). Ils ont déclaré que la mise en œuvre intégrale de l'Accord et l'intensification des efforts visant à surmonter les menaces asymétriques pouvaient contribuer à améliorer les conditions de sécurité dans tout le pays. Ils ont souligné que les efforts de la Force conjointe du G5 Sahel pour lutter contre les activités des groupes terroristes et autres groupes criminels

MINUCHAUEDDO	DII	45 /4	A 11	00	, ,
MINIISMAHERDO	• IIII	15/1	ΛII	'YX	/

organisés contribueraient à sécuriser la région du Sahel.

Les membres du Conseil ont également souligné qu'il importait que la MINUSMA dispose des moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat et promouvoir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies, conformément à la résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil ont en outre souligné que ces actes haineux n'entameraient pas leur volonté résolue de continuer à appuyer le processus de paix et de réconciliation au Mali.

23 JANVIER

LA MINUSMA ET LE DANEMARK RENFORCENT LEUR SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI

Bamako, 23 Janvier 2019 – Ce matin au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Mali, M. Mahamat Saleh ANNADIF, a officiellement signé avec le Directeur General des Affaires Politiques du Danemark, Mr Jonas Bering Liisberg, une convention de financement d'un montant d'environ 7,7 millions de dollars injectés au Fonds Fiduciaire, administré par la MINUSMA en soutien à la paix et la sécurité au Mali.

Ce quatrième apport du Royaume du Danemark sera alloué à la réalisation de projets en appui de la mise en œuvre de l'Accord de paix, la restauration de l'autorité de l'Etat, la promotion du dialogue national, et des projets en appui du retour de la paix et la sécurité dans les communautés affectées par le conflit au nord et au centre du Mali. Le Danemark, le deuxième bailleur le plus important du Fonds Fiduciaire juste après l'Allemagne, a déjà contribué à hauteur de 12,2 millions de dollars au Fonds Fiduciaire de la MINUSMA. « Les contributions du Danemark ont permis à la MINUSMA de mettre en œuvre des projets clés de dividendes tangibles pour la population du nord et du centre du Mali, tels que des lampadaires solaires pour Tessalit et Ménaka, ou encore la réhabilitation de la digue de protection de Tenenkoun », a souligné le Chef de la MINUSMA.

En effet, avec le soutien financier du Danemark, les populations les plus affectées du nord et du centre du pays ont – entre autres - bénéficié d'un total de 626 lampadaires solaires, améliorant considérablement la sécurité dans ces zones et facilitant les activités socio-économiques après la tombée de la nuit. 8.000 kits solaires ont été distribués à des ménages vulnérables privés de l'accès à l'électricité et ayant des enfants scolarisés ou en âge de l'être.

Ces fonds ont aussi aidé à la construction et la réhabilitation de nombreux puits d'eau et de forages, en plus des autres initiatives. De plus, une contribution faite en 2016 par le Danemark à hauteur de 2,59 millions de dollars a été réservée pour la réhabilitation de la route de l'aéroport de Tombouctou, projet qui sera lancé sous peu.

Pour rappel, le Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de Sécurité (Résolution 2085 (2012)) afin de soutenir les efforts du Gouvernement du Mali à faire face à la crise et garantir les perspectives de développement à long-terme du pays, telles que le retour de l'autorité de l'Etat, la promotion du dialogue national, la réforme du secteur de sécurité, la coopération régionale, les Droits de l'Homme, le soutien aux élections, le processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration et des projets socio-économiques. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie en sont les principaux bailleurs de Fonds.

25 JANVIER

LA MINUSMA DÉTERMINÉE À POURSUIVRE SA MISSION

Bamako, le 25 janvier 2019 - Ce matin vers 6:00, un véhicule d'un convoi logistique de la MINUSMA a heurté une mine aux environs de Douentza, région de Mopti.

- 1	AMZIININ	IIFDDO -	2010
	MINIISMA	HFKIIII O	אווול

Suite à l'explosion, deux Casques bleus ont trouvé la mort, plusieurs ont été sérieusement blessés, dont un sérieusement selon un bilan provisoire.

La MINUSMA présente ses condoléances aux proches des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

25 JANVIER

DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES ATTAQUES PERPÉTRÉES CONTRE LA Minusma

Le Secrétaire général condamne fermement l'attaque à l'engin explosif improvisé (EEI) contre un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) près de Douentza, région de Mopti ce matin. Deux Casques bleus sri lankais ont été tués et six autres blessés. Un Casque bleu burkinabé a été blessé lors d'une autre attaque à EEI contre un autre convoi de la Mission près de Douentza hier...

Le Secrétaire général exprime ses sincères condoléances au Gouvernement sri lankais et aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux personnes blessées.

Le Secrétaire général rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international. Il appelle les autorités maliennes à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de cette attaque, afin que ceux-ci puissent être traduits en justice le plus rapidement possible.

Ces actes lâches n'entameront pas la détermination de la MINUSMA de soutenir le peuple et le gouvernement du Mali dans leur quête pour la paix et de la stabilité.

Farhan Haq, Deputy Spokesman for the Secretary-General New York, le 25 janvier 2019







Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR:

http://minusma.unmissions.org

facebook.com/minusma

www.flickr.com/photos/minusma

twitter.com/UN_MINUSMA

www.youtube.com/minusma

https://www.instagram.com/un_minusma



Bamako 106.6 MHZ Gao 94.0 MHZ Kidal 94.0 MHZ Menaka 94.0 MHZ Mopti 91.8 MHZ Tessalit 94.0 MHZ

